



Le projet Toison d'Or comprendra 15% de logement public à finalité sociale

Geplaatst op donderdag 04 april 2013 |

SHARE

En décembre dernier, TD Immo Invest (filiale de Prowinko) a obtenu de la Commune d'Ixelles et de la Ville de Bruxelles, les permis d'urbanisme autorisant la reconstruction sur l'îlot délimité par l'avenue de la Toison d'Or, rue des Chevaliers et rue des Drapiers, d'un ensemble de logements, commerces, crèches et parking. Toutes les parties concernées – TD Immo Invest, Région de Bruxelles-Capitale, Commune d'Ixelles, l'ARAU, le BRAL et IEB – viennent de convenir que 15% des logements seront consacrés à du logement public à finalité sociale.

En juin 2012, les associations ARAU, BRAL et IEB réclamaient en commission de concertation moins de parkings et 30% de logements sociaux.

La Commune d'Ixelles, à l'initiative de l'Échevine de l'Urbanisme, Nathalie Gilson, a imposé dans le cadre de la délivrance du permis des charges d'urbanisme sur le logement, sur base desquelles TD Immo Invest cédera à titre gratuit 2 immeubles rénovés, situés rue des Chevaliers 23-25 comportant ensemble 8 appartements, aux fins de les affecter à du logement moyen par la Commune d'Ixelles.

Faisant suite à la demande des associations, grâce notamment à la médiation exercée par le Secrétaire d'État au Logement, Christos Doulkeridis, TD Immo Invest vient d'accepter de céder, en sus des charges imposées par la Commune et toujours à titre gratuit et en état de rénovation, une 3e maison, sise rue des Chevaliers 21. Cela porte à 15% la surface de logement cédée à la Commune, inscrivant ce projet dans l'objectif régional d'atteindre 15 % d'offre de logements publics et à finalité sociale.

Considérant l'augmentation de la population à faible revenu, le départ des classes moyennes vers la périphérie ou d'autres villes, le déficit de logements sociaux et moyens dans la Commune d'Ixelles par rapport aux autres communes bruxelloises, la politique communale de logement, l'objectif régional d'atteindre à l'horizon 2020 au moins 15% de logements publics à finalité sociale dans chaque commune, l'objectif exprimé par TD Immo Invest de restaurer la mixité sociale de cet îlot, la bonne volonté manifestée par TD Immo Invest à l'égard de la demande des associations de contribuer à la réponse aux besoins des ménages les plus fragilisés, le boom démographique, etc, les différentes parties se sont accordées pour que les deux tiers des logements cédés à la Commune d'Ixelles soient consacrés au logement social, le tiers restant étant destiné au logement moyen.

Dans la mesure où les projets de logements ne sont actuellement pas soumis à des charges d'urbanisme, cet accord constitue une première en Région bruxelloise. Au moment même où se discute au gouvernement un nouvel arrêté encadrant le principe des charges d'urbanisme, les associations, la Commune d'Ixelles, le Secrétaire d'État au logement et TD Immo invest se réjouissent de cet accord qui prouve qu'une juste contribution aux besoins de la collectivité des développeurs immobiliers de logements privés est possible.

Avec cet accord, de nouveaux logements sont mis à disposition des pouvoirs publics qui disposent des outils pour les gérer et les louer à une population à revenus faibles et moyens.

Contacts

IEB : Mathieu Sonck (0478/203578)

Bral : An Deschemaeker (0477/269314)

ARAU : Isabelle Pauthier (0477/330378)

Commune d'Ixelles : Nathalie Gilson (0475/900484)

Région bruxelloise : Sophie Dupont, porte-parole du Secrétaire d'État au Logement Christos Doulkeridis (0479/139210)

Publié le vendredi 22 mars, par IEB